

---

---

**Symboles graphiques — Couleurs de  
sécurité et signaux de sécurité —**

Partie 3:

**Principes de conception des symboles  
graphiques utilisés dans les signaux de  
sécurité**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

*Graphical symbols — Safety colours and safety signs —*

*Part 3: Design principles for graphical symbols for use in safety signs*

ISO 3864-3:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29005a33-1c93-4d78-845e-07705405b914/iso-3864-3-2006>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3864-3:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29005a33-1c93-4d78-845e-07705405b914/iso-3864-3-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29005a33-1c93-4d78-845e-07705405b914/iso-3864-3-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction .....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Termes et définitions</b> .....	1
4 <b>Conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité</b> .....	2
5 <b>Revue des normes existantes</b> .....	2
6 <b>Attribution d'une signification, d'une fonction et d'un contenu graphique à un signal de sécurité</b> .....	3
7 <b>Critères de conception</b> .....	3
7.1 <b>Formes géométriques et couleurs des signaux de sécurité</b> .....	3
7.2 <b>Dimension et position du symbole graphique</b> .....	4
7.3 <b>Disposition des modèles</b> .....	6
7.4 <b>Zone d'exclusion</b> .....	7
7.5 <b>Largeur de trait</b> .....	10
7.6 <b>Détail critique</b> .....	11
7.7 <b>Cohérence au sein d'une même famille de symboles graphiques</b> .....	11
7.8 <b>Déterminants</b> .....	12
7.9 <b>Combinaison de symboles graphiques ou d'éléments de symbole graphique</b> .....	13
7.10 <b>Utilisation des flèches dans les symboles de sécurité</b> .....	14
7.11 <b>Caractères</b> .....	14
<b>Annexe A (informative) Lignes directrices complémentaires de conception</b> .....	15
<b>Bibliographie</b> .....	25

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 3864-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 2, *Identification de sécurité, signaux, formes, symboles et couleurs*.

L'ISO 3864 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité*:

- *Partie 1: Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics*
- *Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*
- *Partie 3: Principes de conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité*

## Introduction

Les symboles graphiques présents dans les signaux de sécurité sont utilisés dans une grande variété d'applications. Il est nécessaire de normaliser les principes de conception de ces symboles graphiques afin de garantir la clarté visuelle, de maintenir la cohérence et par là même améliorer la reconnaissance et la compréhension. Les principes établis dans la présente partie de l'ISO 3864 sont les critères de conception selon lesquels les symboles graphiques sont évalués pour la normalisation et la publication dans l'ISO 7010 (des détails relatifs aux procédures de normalisation des symboles graphiques et des signaux de sécurité peuvent être consultés à l'adresse [www.iso.org/tc145](http://www.iso.org/tc145)).

Les symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité ne sont pas toujours compris de manière intuitive. Il est souvent nécessaire de mettre en place des formations pour informer les personnes de la signification du symbole graphique, par exemple en mentionnant sa signification dans les manuels d'instruction, les bulletins d'entreprises, les supports de programme de formation, ou en ajoutant un texte complémentaire au signal de sécurité.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 3864-3:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29005a33-1c93-4d78-845e-07705405b914/iso-3864-3-2006>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 3864-3:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29005a33-1c93-4d78-845e-07705405b914/iso-3864-3-2006>

# Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité —

Partie 3:

## Principes de conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité

**IMPORTANT** — Les couleurs représentées dans le fichier électronique de la présente partie de l'ISO 3864 ne peuvent être considérées comme représentation réelle ni à l'affichage à l'écran, ni à l'impression. Bien que les copies de la présente partie de l'ISO 3864 imprimées par l'ISO ont été produites pour correspondre (avec une tolérance acceptable jugée à l'œil nu) aux exigences de l'ISO 3864-1, l'intention n'est pas d'utiliser ces copies imprimées à des fins de comparaison de couleurs. À la place, consulter l'ISO 3864-1 qui fournit des caractéristiques colorimétriques et photométriques ainsi que, à titre d'indication, des références à des systèmes de classification des couleurs.

iTeh STANDARD PREVIEW

### 1 Domaine d'application (standards.iteh.ai)

La présente partie de l'ISO 3864 établit les principes, critères et conseils relatifs à la conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité tels que définis dans l'ISO 3864-1, ainsi que l'élément de signal de sécurité des étiquettes de sécurité des produits telles que définies dans l'ISO 3864-2.

07705405b914/iso-3864-3-2006

### 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3864-1:2002, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 1: Principes de conception pour les signaux de sécurité sur les lieux de travail et dans les lieux publics*

ISO 3864-2, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*

ISO 7010, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Signaux de sécurité utilisés sur les lieux de travail et dans les lieux publics*

ISO 17724, *Symboles graphiques — Vocabulaire*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 17724 ainsi que les suivants s'appliquent.

#### 3.1

##### détail critique

élément d'un symbole graphique sans lequel le symbole graphique ne peut pas être compris

### 3.2 déterminant

symbole graphique utilisé en élément commun dans une série de symboles graphiques

NOTE Le déterminant feu utilisé avec le symbole graphique pour un téléphone renvoie à la signification «téléphone à utiliser en cas d'incendie». Le déterminant feu utilisé avec le symbole graphique pour un dévidoir de tuyaux renvoie à la signification «robinet d'incendie armé».

## 4 Conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité

Avant la conception d'un symbole graphique, le concepteur doit:

- élaborer une description claire et non ambiguë du phénomène dangereux que le symbole graphique est destiné à indiquer;
- confirmer qu'un nouveau symbole graphique pour signal de sécurité est requis (c'est-à-dire confirmer qu'aucun symbole graphique adapté n'existe pas déjà) (voir l'Article 5);
- identifier le message de sécurité que le signal de sécurité est destiné à communiquer;
- définir les caractéristiques du public visé, y compris ses compétences générales et son aptitude à comprendre les informations que le signal de sécurité est destiné à véhiculer, et concevoir le symbole graphique pour ce public;
- attribuer une fonction et une signification au signal de sécurité conformément à l'Article 6;
- identifier le type de signal de sécurité requis conformément à 7.1.

Il convient de s'interroger sur la possibilité d'utiliser le symbole graphique dans un autre type de signal et sur les implications de conception induites par une telle utilisation (par exemple l'incidence d'une barre de négation sur un symbole graphique conçu initialement pour une utilisation dans un signal d'obligation et l'incidence d'un espace limité à l'intérieur du triangle d'avertissement).

Pendant le processus de création, le concepteur doit suivre les critères donnés à l'Article 7.

Il est fortement recommandé que les concepteurs utilisent les lignes directrices définies à l'Annexe A.

## 5 Revue des normes existantes

Le concepteur doit déterminer:

- si un signal de sécurité comportant un symbole graphique véhiculant la signification requise n'est pas déjà spécifié dans l'ISO 7010;
- dans le cas où un signal de sécurité comportant un symbole graphique véhiculant la signification requise n'est pas spécifié dans l'ISO 7010, si un symbole graphique véhiculant la signification requise n'est pas déjà spécifié dans d'autres normes ISO;
- si des symboles graphiques de significations similaires ne pourraient pas être adaptés ou combinés pour former le symbole graphique du nouveau signal de sécurité;
- s'il n'existe pas des déterminants normalisés appropriés pour l'utilisation avec le symbole graphique pour le nouveau signal de sécurité (voir 7.8).

Lorsque des éléments graphiques spécifiques sont empruntés à des symboles graphiques existants, il convient qu'ils renvoient à la même signification que celle décrite dans le symbole graphique existant.



## 6 Attribution d'une signification, d'une fonction et d'un contenu graphique à un signal de sécurité

Chaque signal de sécurité doit être utilisé pour n'évoquer qu'un seul message de sécurité conformément à l'ISO 3864-1.

Une signification ou une fonction doit être attribuée au nouveau signal de sécurité. Une fois que le signal de sécurité original est terminé, le contenu graphique doit être identifié, y compris les détails critiques.



**Figure 1 — Exemple d'attribution d'une signification, d'une fonction et d'un contenu graphique à un signal de sécurité (ISO 7010, P002)**

## 7 Critères de conception

### 7.1 Formes géométriques et couleurs des signaux de sécurité

Le symbole graphique doit être conçu d'après le modèle de signal de sécurité approprié. Les modèles de signal de sécurité utilisés par le concepteur doivent être conformes aux formes géométriques et aux couleurs données dans l'ISO 3864-1:2002:

- pour l'interdiction: voir la Figure 1 en 7.2 de l'ISO 3864-1:2002;
- pour l'obligation: voir la Figure 2 en 7.3 de l'ISO 3864-1:2002;
- pour l'avertissement: voir la Figure 3 en 7.4 de l'ISO 3864-1:2002;
- pour les conditions de sécurité: voir la Figure 4 en 7.5 de l'ISO 3864-1:2002;
- pour la sécurité incendie: voir la Figure 6 en 7.6 de l'ISO 3864-1:2002.

Il convient d'utiliser les couleurs de sécurité données dans le Tableau A.1 de l'ISO 3864-1:2002 ou bien que les couleurs utilisées soient les plus proches possibles de ces couleurs.

## 7.2 Dimension et position du symbole graphique

Le symbole graphique doit utiliser l'ensemble de la zone disponible dans le modèle de signal de sécurité et doit être centré dans la mesure du possible. Voir les Figures 2 à 6 pour des exemples. Voir 7.4 pour la zone d'exclusion.



Un signal auxiliaire avec texte est nécessaire avec un signal général d'obligation.

Figure 3 — Obligation, signal général (ISO 7010, M001)



Figure 4 — Danger; Trébuchement (ISO 7010, W007)

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

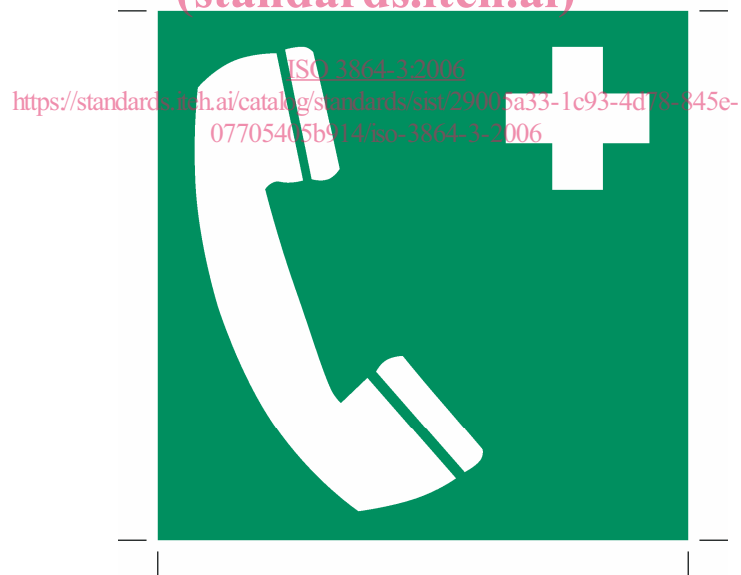


Figure 5 — Téléphone d'urgence (ISO 7010, E004)



Figure 6 — Extincteur incendie (ISO 7010, F001)

### 7.3 Disposition des modèles

Le nouveau signal de sécurité original doit être fourni sans liseré dans une dimension uniforme de 70 mm et avec des repères d'angles pour permettre une réduction et un agrandissement précis (voir la Figure 7).

ISO 3864-3:2006  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29005a33-1c93-4d78-845e-07705405b914/iso-3864-3-2006>



Figure 7 — Zone de 70 mm marquée avec des repères d'angles (vide)

Le signal de sécurité doit remplir totalement la zone comprise entre les repères d'angles de telle manière que les signaux circulaires d'obligation et d'interdiction présentent un diamètre de 70 mm, que les signaux de condition de sécurité et de sécurité incendie soient des carrés de 70 mm de côté et que la base du triangle du signal d'avertissement soit de 70 mm de largeur. Ces dimensions ne comprennent pas les liserés extérieurs tel que défini dans l'ISO 3864-1 (voir les Figures 2 à 6).